

Le PRÉSIDENT: Monsieur Laurence, pour revenir sur cette même question, qui au ministère du Travail serait compétent pour accepter une opinion ou mettre votre opinion en doute?

M. LAURENCE: Plaît-il?

Le PRÉSIDENT: Qui du ministère du Travail de l'Ontario serait en mesure de mettre en doute votre décision ou votre recommandation?

M. LAURENCE: Ceux dont relève l'approbation ou la délivrance des permis à l'égard des chaudières sous pression.

M. BEST: S'est-il agi d'une recommandation de votre part, ou d'une demande au ministère?

M. LAURENCE: Non, nous avons étudié la question en même temps. Le ministère du Travail a été consulté parce que son approbation était nécessaire.

M. BEST: Qui a fait la demande?

M. GRAY: Ceux qui ont conçu le réacteur. On a fait la demande au ministère du Travail de l'Ontario parce que le tube sous pression serait utilisé dans la province d'Ontario.

M. DRYSDALE: Monsieur Laurence, on a déclaré qu'on ignore encore bien des choses au sujet de l'alliage de zirconium et de la sécurité de ce métal. J'aimerais demander qui possédait l'expérience voulue au ministère du Travail pour être en mesure de juger vos affirmations? En toute franchise, ils se sont fiés à vous, n'est-ce pas?

M. LAURENCE: Pas du tout. La Société américaine des ingénieurs mécaniques a institué un comité qui a établi le code relatif aux chaudières, document sur lequel s'appuient tous ceux qui s'intéressent à la sécurité des chaudières sous pression. Ce comité a étudié la question du facteur de sécurité qui doit s'appliquer aux tubes fabriqués d'alliage zirconium dans des chaudières de réacteur, et je crois savoir qu'il a été consulté par le ministère du Travail de Toronto.

M. DRYSDALE: Supposons, bien que d'après vous, cela soit impossible, qu'il y ait une réaction de fuite, quelles en seraient les répercussions sur la chaudière?

M. LAURENCE: Monsieur le président, j'hésite à répondre, étant donné que je ne comprends pas ce que viennent faire les tubes de chaudière dans cela.

M. DRYSDALE: Je songe à la sécurité en général. Si une réaction de fuite se produisait dans toute l'installation, y aurait-il une explosion?

M. LAURENCE: Cela pourrait arriver mais c'est très improbable.

M. DRYSDALE: Est-ce que cela ressemblerait à une explosion atomique ordinaire?

M. LAURENCE: Non.

M. DRYSDALE: Le public en général s'inquiète à ce sujet et il me semble qu'il manque de renseignements à cet égard. Je pense qu'il serait très utile que vous indiquiez les résultats maximums qui pourraient découler d'une telle situation. L'homme de la rue ne sait pas quels sont les facteurs de pression des agents refroidisseurs mais il saurait à quoi s'en tenir sur les effets d'une explosion. Auriez-vous l'obligeance d'explicitier cette question davantage.

M. LAURENCE: En janvier dernier une explosion s'est produite dans un réacteur de puissance à Idaho Falls, qui relève de la Commission américaine de l'énergie atomique. Trois personnes sont mortes à la suite de cet accident. Il ne s'agissait pas, pour n'importe quel observateur qui connaît les facteurs de pression d'une explosion atomique, dans le sens que vous l'entendez, et comme le comprend la plupart des gens. C'est le genre d'explosion à laquelle on s'attendrait.